

L'ESPACE VERT MUNICIPAL – MAI 2009

Beau printemps quand reviendras-tu?

Outre quelques journées exceptionnelles de chaleur, le petit vent qui semble toujours présent que nous sommes encore bien au printemps! Cette saison est propice au nettoyage et à enlever les derniers équipements relatifs à la période hivernale.

Comme vous le savez, en raison du nouveau Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles, notre site de dépôt en tranchée (dépotoir) est maintenant fermé autant pour la population que pour les opérations de la municipalité. Bien que le service de collecte régulière des déchets ramasse à toutes les semaines vos gros déchets, la municipalité a aménagé sur le site du dépotoir un Éco-centre. Le site est ouvert le samedi matin entre 8 :00 et midi jusqu'au dernier samedi d'octobre. Un conteneur est prévu pour les déchets et un pour les rebuts métalliques. Un endroit a également été prévu pour les branches et le gazon. Nous tenons à préciser que l'éco-centre s'adresse uniquement aux propriétaires de résidences ou chalets du territoire. Les commerçants et les entrepreneurs ne peuvent utiliser ces conteneurs dans le cadre de leurs opérations.

Nous poursuivons également nos efforts pour faciliter vos opérations de recyclage. Vous êtes nombreux à apporter vos résidus de peintures et d'huiles usées. La municipalité offre maintenant, toujours en collaboration avec l'organisme Les peintures récupérées du Québec, le service de récupération des ampoules fluocompactes et les piles (AAA, C, D, etc). Les contenants prévus à cet effet seront installés au bureau municipal.

Le mois de mai coïncide avec la fin de la période permise pour les abris temporaires hivernaux (les fameux abris « tempo »). Depuis le 1^{er} mai et ce jusqu'au 1^{er} octobre 2009, ces abris temporaires doivent être démontés (structure et toile).

La chaleur arrivera bientôt (on le souhaite!) et plusieurs voudront s'installer des piscines. N'oubliez pas qu'un certificat d'autorisation est nécessaire pour tous les types de piscines (creusée, hors terre et à parois souples).

La « saison » de vidange des fosses septiques aura lieu du 17 au 27 juillet 2009. Pour vous éviter des frais, assurez-vous de bien identifier votre propriété avec votre numéro civique et que l'accès est possible au site.

La « saison » du dégel se terminera bientôt. Le Ministère des Transports nous a informé qu'il débutera donc sous peu la réfection du pont de la décharge du lac Brûlé sur le chemin Sainte-Marie. Nous espérons de tout cœur que ces travaux seront complétés à la fin juin tel qu'il nous l'a mentionné! Nous vous remercions de votre bonne collaboration en raison des inconvénients résultants de cette situation.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer le 6 juin prochain à la journée « portes ouvertes »!

Katy, votre inspectrice en bâtiment et en environnement